

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Thèmes > Solidarité > ESSF : nos campagnes de solidarité > Courrier ESSF > **Remerciements et envois des reçus fiscaux pour les campagnes de solidarité (...)**

Remerciements et envois des reçus fiscaux pour les campagnes de solidarité ESSF en 2017

vendredi 13 avril 2018, par [ESSF](#), [ROUSSET Pierre](#) (Date de rédaction antérieure : 13 avril 2018).

Les dons qui ont permis de mener nos campagnes de solidarité en 2017 proviennent de nombreux pays : Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, Euskadi, France, Grande-Bretagne, Japon, Martinique, Pays-Bas, Portugal, Québec, Slovénie, Slovaquie, Suisse, Suède... [1] A cette liste, il faut ajouter des contributions qui ne sont pas passées par le compte d'ESSF, notamment du Danemark et de Hong Kong.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont ainsi manifesté leur solidarité.

Nous avons envoyé aujourd'hui les reçus fiscaux aux personnes payant leurs impôts en France.

Si vous ne recevez pas le vôtre d'ici une semaine, faites-le-nous savoir.

Europe solidaire sans frontières

Envois des reçus fiscaux [2]

Montreuil, le 12 avril 2018

Chères et chers ami.e.s solidaires,

Vous trouverez ci-joint le reçu fiscal concernant vos dons pour l'année 2017. Veuillez vérifier que nous n'avons pas commis d'erreur (adresse, montant, date...) et informez-nous si jamais c'était le cas. Nous aurions voulu l'envoyer un peu plus tôt, nous vous prions de nous excuser de ce retard.

Nos initiatives de solidarité ont été nombreuses en 2017, comme en témoigne le bilan synthétique que nous avons mise en ligne sur notre site :

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article42997>

Les principales campagnes de solidarité ont concerné l'île de Mindanao, aux Philippines, frappée successivement par une guerre dévastatrice à Marawi, un typhon et, en fin d'année, des attaques répétées contre des groupes ethnolinguistiques montagnards. Le Cedetim/Ipam s'est associé avec nous pour l'aide aux populations victimes du conflit de Marawi. Pour la première fois, nous avons envoyé des fonds via Hongkong en soutien à un mouvement social en Chine, dans la multinationale Wal-Mart, en collaboration avec l'Union syndicale Solidaires. Nous avons poursuivi nos activités en direction du Pakistan (où la situation ne cesse de se dégrader), du Bangladesh et de l'Indonésie.

Le Fonds permanent de solidarité Asie nous a, cette année encore, permis de répondre à des urgences, de pérenniser l'aide et de mieux soutenir les mouvements populaires avec lesquels nous collaborons.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans votre aide. En vous remerciant vivement de votre soutien,

Salutations internationalistes,

Pierre Rousset
ESSF

Pour envoyer des dons via ESSF aux victimes de catastrophes humanitaires en Asie

Nous ne recevons aucune subvention et l'intégralité des dons est destinée à la solidarité : nous n'avons aucun travail salarié.

Chèques

Les chèques en euros seulement et payables en France à l'ordre d'ESSF doivent être envoyés à :

ESSF
2, rue Richard-Lenoir
93100 Montreuil
France

Banque :

Crédit lyonnais
Agence de la Croix-de-Chavaux (00525)
10 boulevard Chanzy
93100 Montreuil
France
ESSF, compte n° 445757C

Références bancaires nationales (RIB) :

Banque : 30002
Indicatif : 00525
N° de compte : 0000445757C
Clé : 12
Compte au nom de : ESSF

Coordonnées bancaires internationales :

IBAN : FR85 3000 2005 2500 0044 5757 C12
BIC / SWIFT : CRLYFRPP
Compte au nom de : ESSF

Paypal : vous pouvez aussi transférer vos dons via Paypal (voir la commande placée en haut à droite de la page d'accueil)

HelloAsso : vous pouvez aussi transférer vos dons via HelloAsso (voir la commande placée en haut à droite de la page d'accueil) :

En France, ces dons donnent droit à des déductions d'impôt. Il nous faut votre adresse pour vous envoyer un reçu fiscal (adresse en général indiquée sur les chèques).

Nous vous tenons régulièrement informés via notre site de la situation et de l'utilisation du fonds de solidarité. <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique107>

Notes

[1] Si votre pays n'est pas mentionné, faites-le-nous savoir - les dons envoyés en 2018 ne sont pas pris en compte ici.

[2] Ne concerne que les personnes payant leurs impôts en France